

Christine Pedotti Le mépris des femmes met le catholicisme en danger

Alors qu'une femme, Nathalie Becquart, a pour la première fois été nommée au Synode des évêques, la féministe catholique souligne les limites de cette décision. Pour elle, le pontificat de François « n'est pas révolutionnaire et à peine réformateur »

La religieuse française Nathalie Becquart vient d'être nommée sous-secrétaire du Synode des évêques, l'un des organes permanents du Vatican. Il s'occupe de l'organisation des synodes romains, ces réunions régulières d'évêques de différents pays qui débattent d'un sujet particulier.

Nathalie Becquart en devient le numéro deux, sous l'autorité de M^{gr} Mario Grech, qui en est le secrétaire. C'est la première fois qu'une personnalité « laïque », c'est-à-dire non ordonnée diacre, prêtre ou évêque, accède à ce niveau de poste – et de surcroît, c'est une femme. A ce titre et à ce niveau de responsabilité, elle détient donc un « droit de vote » dans le cadre des synodes. Le dernier synode en date était sur l'Amazonie (octobre 2019); le prochain, en octobre 2022, portera sur la « synodalité » – une sorte de mise en abyme, puisque ce sera une réflexion « synodale » sur la façon de prendre des décisions en synode.

Au Vatican, la synodalité désigne ce que le monde profane appellerait concertation, voire, osons le mot, processus démocratique. C'est une question importante pour le pape François, qui tente de sortir l'Eglise catholique d'un exercice autoritaire, centralisé et clérical du

pouvoir. En désignant une femme, le pape fait un geste symbolique de « décléricalisation », alors que le synode va tenter d'amender un fonctionnement trop centralisé.

Le fait qu'il soit précisé que la nomination de Nathalie Becquart comporte l'exercice du droit de vote n'est pas une anecdote puisque lors du synode sur l'Amazonie, s'était levée une fronde légitime des religieuses qui n'avaient pas eu le droit de voter, tandis que leurs homologues masculins, religieux non-prêtres, avaient pu l'exercer.

Condamnées pour l'éternité?

Cette nomination va dans le même sens que le récent *motu proprio*, un acte propre du pape – qui a ouvert aux femmes deux « ministères » – des services rendus lors de la célébration liturgique: le lectorat et l'acolytat. Ils n'étaient jusque-là confiés qu'à des hommes, alors que ce sont des « ministères de laïcs ».

Les motifs de François sont clairs: faire disparaître toute discrimination à l'égard des femmes pour ne laisser subsister que la différence entre les baptisés laïcs, hommes et femmes, et les clercs. Si l'effort est tout à fait louable, il reste que, dans l'Eglise catholique, les clercs

sont toujours des hommes. C'est bien là que le bât continue de blesser. Et il ne s'agit pas seulement de célébrer la messe et les autres sacrements. Dans l'Eglise catholique, le sacrement de l'ordre ne permet pas seulement de s'occuper de la part « sacrée »; il confère aussi – et de façon exclusive –, la mission de gouverner et celle d'enseigner, c'est-à-dire d'énoncer les normes.

Célébrer, gouverner, enseigner, telles sont les trois tâches exclusivement dévolues aux hommes. Que reste-t-il aux femmes? Le droit de « seconder » ces messieurs. C'est d'ailleurs ce qui arrive à Nathalie Becquart, qui se retrouve numéro deux.

Bien sûr, dans le monde profane, les femmes ont encore les plus grandes peines à devenir numéro un, mais ça finit par arriver. Ursula von der Leyen est ainsi présidente de la Commission européenne. Dans le catholicisme, au contraire, les femmes seraient-elles

condamnées à demeurer secondes pour « l'éternité »? Le pape Jean Paul II l'a énoncé comme tel en 1994, en prétendant que l'affaire n'était pas entre les mains de l'Eglise catholique – qui, selon lui, « n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes » – mais de Dieu lui-même.

« Cache-sexes »

Le pape François est-il tenu par le verrou posé par un pape, qui plus est un pape canonisé? L'intention de Jean Paul II était bien de bloquer la porte de la façon la plus solide possible. Mais, au fond, le pape François veut-il réellement l'entrouvrir? Poser la question, c'est interroger le pontificat de François. Les pas y sont très petits. Certes, l'homme, par un charisme propre, a redonné de l'éclat à la fonction pontificale. Son souci constant des plus pauvres et des plus fragiles, s'il irrite nombre de catholiques « conservateurs », lui vaut une grande estime hors ou aux marges de l'Eglise, où beaucoup y voient s'exprimer la vérité évangélique.

Mais le pape François souhaite-t-il réellement des changements profonds dans l'organisation actuelle de l'Eglise? On peut en douter. Le synode sur l'Amazonie s'était prononcé en faveur de l'ordination d'hommes mariés. Le pape ne l'a pas suivi. Une commission travaille sur l'hypothèse d'ordonner des femmes diaques; il semble que ses travaux s'emboîtent et que rien n'en sortira. Lorsqu'on demande au pape s'il a l'intention de nommer des femmes cardinales – il lui suffirait pour cela de renouer avec la très longue tradition des cardinaux laïcs à l'instar de Mazarin –, il s'en tire par une pirouette en disant qu'il ne faudrait pas

« cléricaliser » les femmes, comme s'il fallait protéger les femmes d'un mal que les hommes peuvent subir.

Hélas, quelles que soient les qualités humaines du pape François, il ne semble pas avoir pris la mesure de la situation. Les minuscules « pas de clerc » que sont le *motu proprio* ou la nomination de Nathalie Becquart sont de piètres « cache-sexes » qui ne peuvent dissimuler la profonde misogynie structurelle du catholicisme et son organisation puissamment patriarcale et masculiniste. Lucetta Scaraffia, qui avait créé le supplément mensuel féminin de *L'Osservatore romano*, a décrit l'effrayante goujaterie des hiérarques du Vatican à l'égard des femmes; elle l'avait vue de très près. Au Vatican, prêtres, évêques et cardinaux trouvent normal d'être servis par des religieuses qui, pour certaines, sont aussi formées et savantes qu'eux.

Le mépris des femmes met le catholicisme en danger, car, quoi qu'en pensent ces messieurs mitrés, perdre les femmes, c'est perdre l'avenir. Il n'y a pas plus de génération spontanée dans le catholicisme qu'ailleurs. Le pontificat de François n'est pas révolutionnaire et à peine réformateur. Reste cependant un motif d'espoir. Les plafonds de verre sont comme les pare-brise des automobiles: il suffit d'un éclat pour que tôt ou tard ils se brisent. ■

Christine Pedotti dirige la rédaction de « Témoignage chrétien » et est vice-présidente du Comité de la jupe

« CÉLÉBRER, ENSEIGNER, GOUVERNER, TELLES SONT LES TROIS TÂCHES DÉVOLUES AUX HOMMES. QUE RESTE-T-IL AUX FEMMES? LE DROIT DE « SECONDER » CES MESSIEURS